

Image not found or type unknown



## Frais de garderie en garde alternée

Par **valentina39**, le **20/03/2012** à **10:28**

Bonjour,rrnrJe suis en garde alternée à la semaine depuis cette année, mon ex me verse quand même une pension alimentaire pour les frais d'entretien et scolaire, cependant il estime que c'est à moi de payer garderie et cantine pour lui. Mon avocate me dit que non que chacun doit assumer seul les frais de garderie et cantine quand notre fille est chez nous, et son avocate à lui dit le contraire! rnSa fait 2 mois que je paye tout les factures car il refuse de faire un dossier à son nom et il sait que je ne laisserai pas ma fille sans mangé après l'école, je ne sais plus quoi faire.rnJ'ai contacter la garderie en leur disant qu'il n'avait aucun droit pour réserver des heures sur mon contrat.rnPouvez-vous me renseigner car je ne sais plus quoi faire? Il avait dit au juge lors du jugement qu'il avait une assistante maternelle et que sa mère lui donné un coup de main, en attendant il ne fait rien de se qu'il a dit au juge.rnrnDans l'attente de vous lire